



LE RÉSEAU DES
RIVERAINS DU
LAC-SAINT-JEAN

BULLETIN DES RIVERAINS DU LAC – SAINT – JEAN

BULLETIN BIANNUEL – PRINTEMPS 2017



Dans ce numéro

À LA UNE

DOSSIER: BANDES RIVERAINES

- Son utilité
- La réglementation
- La revégétalisation
- L'aide disponible
- Des exemples

À LA UNE

En bordure d'un plan d'eau, il n'est pas rare d'observer des terrains riverains déboisés où la pelouse s'étend jusqu'à l'eau. Cette vision d'un terrain « propre » pose cependant plusieurs problèmes qui peuvent causer la dégradation de la qualité des lacs et rivières. Pour éviter de telles situations, il suffit d'avoir de la végétation dans la zone nommée « bande riveraine ».

Ce dixième numéro du bulletin des riverains a pour objectif de présenter rapidement la bande riveraine et la réglementation existante, mais surtout d'expliquer comment protéger son lac avec des végétaux.

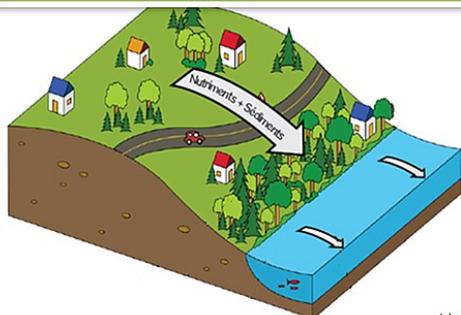
Nous espérons que cela pourra vous inciter à revégétaliser vos bandes riveraines. Après tout, c'est la santé de votre lac qui est en jeu !

*Mathieu Laroche, Chargé de projet
Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean*



LA BANDE RIVERAINE

Une PROTECTION pour le lac !



Adapté de CRE Laurentide

DOSSIER : LES BANDES RIVERAINES

1 – Qu'est-ce qu'une bande riveraine ?

Une bande riveraine est une ceinture de végétation qui borde les plans d'eau. Cette zone est très importante puisqu'elle permet de limiter l'érosion, de filtrer et capter l'eau, de créer des habitats, de réguler la température de l'eau, etc. Ces multiples rôles font de la bande riveraine une **barrière de protection pour le lac**. Encore faut-il qu'on y retrouve un mélange d'herbacées, d'arbustes et d'arbres.

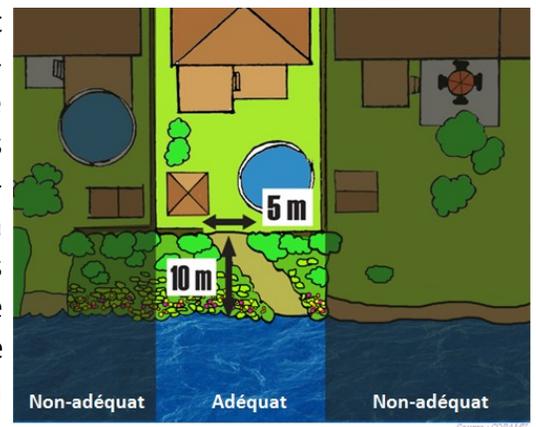
2 – Une réglementation municipale pour améliorer la situation

En général, les personnes qui habitent au bord de l'eau ont tendance à déboiser leur rive pour avoir une bonne vue sur le lac ou la rivière. Ils ne sont toutefois pas toujours conscients que l'absence de végétaux cause plusieurs problèmes : érosion, diminution de la qualité de l'eau, surabondance de plantes aquatiques et d'algues, limitation ou perte d'usages, etc.

Savez-vous que :

- ⇒ 56% de la bande riveraine du lac Saint-Jean est en mauvaise condition (environ 100 km)
- ⇒ 63% des 16 lacs et 8 rivières pour lesquels la qualité de la bande riveraine a été évalué sont principalement en mauvais état.
- ⇒ La problématique des bandes riveraines non-adéquates est généralisée dans la région.

Heureusement, la conservation des végétaux au bord de l'eau est une pratique de plus en plus utilisée chez les riverains afin de protéger les lacs et rivières. Avec de bons aménagements, il est même possible de conserver une bonne vue. D'ailleurs, pour éviter que les lacs et rivières soient vulnérables, une réglementation a été adoptée partout au Québec. Elle a pour principal objectif de protéger la bande riveraine et d'éviter sa dégradation. Pour ce faire, plusieurs interventions sont limitées, voire même interdites, dans une zone de 10 à 15 mètres (environ 30 à 50 pieds). Informez-vous auprès de votre municipalité pour en connaître davantage sur les règles à respecter.



3 – Un effort collectif est nécessaire pour revégétaliser les bandes riveraines

Pour protéger nos lacs et rivières, chacun doit participer à la renaturalisation de la bande riveraine.

La première méthode est la plus simple. Il suffit de **ne rien faire dans la bande riveraine**. On n'y coupe plus le gazon et on laisse la végétation naturelle s'implanter d'elle-même. Graduellement, les bons végétaux s'établiront et le lac ou la rivière sera protégé. Cette méthode sans effort nécessite toutefois d'attendre plusieurs années avant d'avoir des résultats.

Pour avoir plus de contrôle sur les espèces végétales, pour accélérer la renaturalisation de la bande riveraine et protéger plus rapidement nos lacs, il est possible de **planter des végétaux dans la bande riveraine**. Évidemment, les plantes doivent être adaptées aux conditions du sol et d'humidités particulières à ce milieu.



4 – De l'aide pour végétaliser les rives

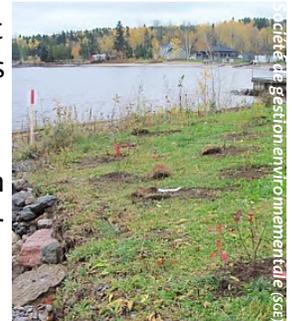
Plusieurs organisations dans la région proposent des outils, services ou programmes visant à faciliter le revégétalisation des bandes riveraines.

À titre d'exemple, un programme très intéressant est offert aux riverains du lac Saint-Jean en 2016 et 2017 dans le cadre du projet *Des racines pour notre lac*. Ainsi, les riverains peuvent participer à :



- ❑ **Option 1 - Projet clé en main :** Pour 100\$, un professionnel réalise un plan d'aménagement, commande jusqu'à 80 végétaux et aide à la plantation (valeur totale d'environ 600\$, soit un rabais de plus de 80%)
- ❑ **Option 2 - Commande groupée de végétaux :** Pour 23\$, il est possible de commander de 8 à 16 végétaux (selon la taille) parmi une liste de 3 arbres et 9 arbustes (valeur de 46\$, soit un rabais de 50%)

Pour plus d'information sur ce projet, sur les municipalités concernées en 2017, les dates des activités, [consultez la page du projet](#). Veuillez consulter la dernière page du bulletin pour en apprendre davantage sur d'autres outils.



5 – Des exemples inspirants

Plusieurs travaux ont été réalisés dans les dernières années :



Des associations de riverains, comme celle du lac Noir, favorisent la revégétalisation des bandes riveraines.



Des propriétaires avec des petits terrains participent eux aussi à la protection du lac en ajoutant des végétaux à leur rive.



De nombreux propriétaires ne tondent plus le gazon dans la bande riveraine et y ajoutent des plantes.



Des municipalités, comme Saint-Prime, aménagent des bandes riveraines modèles sur leur terrain.



Des producteurs agricoles aménagent des bandes riveraines plus larges que ce que la réglementation exige.

BULLETIN DES RIVERAINS DU LAC-SAINT-JEAN

Pour obtenir plus d'informations sur les activités qui seront réalisées en 2017 et qui permettront de revégétaliser les rives du lac Saint-Jean à moindre coût, veuillez consulter [la page du projet](#) ou contacter l'OBV Lac-Saint-Jean.

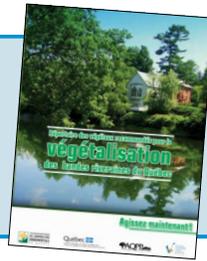


Un [nouveau site internet](#) sur les bandes riveraines a été mis en ligne par Eurêko!. Il a pour but d'expliquer la restauration des bandes riveraines et d'aider les propriétaires riverains à appliquer les bonnes pratiques de conservation lors d'un nouvel aménagement. En plus de retrouver de nombreux exemples d'aménagements, un guide des végétaux adaptés est accessible.



La division Énergie Électrique de Rio Tinto a [sur son site web](#) une section complète consacrée à la végétalisation des bandes riveraines : une liste de végétaux recommandés pour les rives du Lac-Saint-Jean, des conseils des pros, etc.

Le [Répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines du Québec](#) est accessible gratuitement et vous aidera à choisir des plantes pour vos bandes riveraines.



Le [cinquième numéro du bulletin des riverains](#) abordait avec plus de détails les rôles et fonctions de la bande riveraine.

L'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean vous invite à aimer [sa page Facebook](#) afin d'être informé des actualités sur l'eau, les programmes de financement offerts, les projets réalisés, etc.



Le réseau des riverains du Lac-Saint-Jean a été mis sur pied afin de faciliter les échanges d'expériences et d'informations sur la qualité de l'eau et les usages liés à l'eau dans l'objectif de préserver notre précieux patrimoine collectif que sont nos lacs et nos cours d'eau.

Le réseau est coordonné par l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean.

Le bulletin se veut participatif. Vous pouvez proposer des articles ou des thèmes à aborder. Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin, veuillez nous le faire savoir en envoyant un courriel à l'adresse: riverain@obvlacstjean.org



ORGANISME
DE BASSIN VERSANT
LAC-SAINT-JEAN



LE RÉSEAU DES
RIVERAINS DU
LAC-SAINT-JEAN

1013, rue du Centre sportif
Normandin (QC) G8M 4L7
Téléphone: (581) 719-1212 poste 231
riverain@obvlacstjean.org
www.obvlacstjean.org

Vous désirez réaliser un projet et vous ne savez pas par où commencer? Nous nous ferons un plaisir de vous aider.